

Lycée DIDEROT Paris 19ème,
Les représentants des enseignants,
Les sections syndicales CGT, FO, FSU, SUD éducation,
La section FCPE du lycée Diderot,
61 rue David d'Angers
75019 Paris

à

Monsieur le Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des universités
12 boulevard d'Indochine
75019 Paris

s/c Monsieur Christophe Hespel, proviseur du lycée Diderot

Monsieur le Recteur,

Monsieur Hespel, proviseur du lycée Diderot, nous a transmis votre projet de dotation horaire globale pour la prochaine rentrée. Ce projet entraînerait une diminution extrêmement importante des moyens de fonctionnement de l'établissement : plus de 80 heures pour le lycée général et technologique et plus de 20 heures pour la section d'enseignement professionnel.

Pour le lycée général et technologique, ce seront d'abord les classes de Seconde qui seront touchées : prévues à 35 élèves, la dotation ne permettra pas de mettre en œuvre les dédoublements et conditions d'enseignement nécessaires à la réussite des élèves. Les conditions d'études des jeunes et de travail des enseignants vont se dégrader, en conséquence et dès la Seconde, les phénomènes de décrochages risquent de se multiplier.

Avec la réforme du lycée, les Premières STI2D perdent plus de 10 heures. Pourtant, le Ministre a toujours affirmé que la réforme n'entraînerait pas de baisse de moyens. Les pédagogies spécifiques, notamment de projets, et les renforcements dans les disciplines générales, nécessaires aux formations technologiques industrielles ne pourront plus être mis en œuvre.

Toutes les classes générales et technologiques perdent les heures d'accompagnement personnalisé (AP), avec des conséquences importantes en première en français sur la préparation de l'épreuve anticipée du BAC.

Une partie des dotations complémentaires correspondant à la fois aux spécificités des locaux et à la prise en compte du public du lycée disparaît.

Pour la section d'enseignement professionnel, une fois encore les horaires de formation ne pourront pas être assurés, la dotation ne couvrant même pas ces exigences réglementaires, et cet écart est encore plus important cette année dans vos propositions.

Avec une telle dotation, plusieurs postes risquent d'être supprimés et les services des enseignants seront alourdis du fait de l'augmentation du nombre de classes à prendre en charge et du volant imposé d'heures supplémentaires. En conséquence les conditions de travail des personnels se dégraderont et la formation des jeunes ne sera plus au niveau de ce que l'on doit viser pour eux et leur avenir.

Nous ne pouvons donc pas accepter votre proposition de dotation horaire, et **nous sollicitons une audience avec vous et vos services afin de trouver les moyens qui permettront au Lycée Diderot d'effectuer sa mission** d'éducation et de formation des jeunes qui lui sont confiés.

D'autre part, cette audience permettrait également de revenir sur vos choix, en termes de carte de formations, qui impactent le lycée : de nombreux jeunes souhaitent suivre un enseignement d'Allemand, et les sondages que nous avons effectués auprès des élèves de Seconde montrent qu'ils seraient plus de 35 à souhaiter suivre l'enseignement de spécialité SVT en première. Or ces deux enseignements seraient supprimés du lycée l'an prochain. Enfin, nous souhaitons vous rappeler que 35 élèves par classe en Seconde n'est pas « gérable » compte tenu des difficultés des élèves qui suivent leur scolarité au lycée.

En vous remerciant, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de notre dévouement pour l'éducation et la formation des jeunes.

Pour les signataires : Thierry Reygades, Enseignant
06 76 38 82 26

